

# FEMMES DES ANNÉES 40

**PROLONGATION  
JUSQU'AU  
4 JANVIER 2021**

**MUSÉE DE  
LA RÉSISTANCE  
ET DE LA  
DÉPORTATION  
DE L'ISÈRE  
GRENOBLE**



## **DOSSIER DE PRESSE**

# FEMMES DES ANNÉES 40

**Prolongation jusqu'au 4 janvier 2021**

Elles étaient mères de famille, travailleuses, résistantes, combattantes, infirmières, déportées, collabos, pionnières... et toutes femmes des années 40.

EN PARTENARIAT AVEC



mémoire et solidarité



ENTRÉE GRATUITE DANS LES 11 MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

## SOMMAIRE

Édito	p.3
Communiqué de presse	p.4
Exposition temporaire	p.5
Publications	p.8
Visuels à disposition de la presse	p.9
Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère	p.11
Informations pratiques	p.12

## ÉDITO



Qu'elles fussent femmes de prisonniers de guerre, mères de famille, résistantes, déportées, ou même collaborationnistes, les femmes ont souvent été occultées dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, au profit de la postérité des hommes. Si la Libération leur apporte une première victoire en leur accordant le droit de vote, combat porté par des associations féministes depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, il faut cependant attendre les années 1970 pour que leur individualité et leur droit de disposer de leur corps soient reconnus publiquement et légalement.

En consacrant une exposition temporaire aux femmes iséroises des années 1940, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère continue de mettre en lumière la période de la Seconde Guerre mondiale, tout en faisant écho aux débats actuels. Musée d'histoire et de société, il interroge la place de la femme, tant dans l'historiographie de la période que dans les résonnances de l'après-guerre, à travers une programmation riche et intergénérationnelle qui accompagne et prolonge l'exposition.

Une exposition indispensable qui met en lumière l'hier pour penser le demain, à l'heure où la question de l'égalité femme-homme anime notre société.

**Jean-Pierre Barbier**  
Président du Département de l'Isère



Grenoble, mai 2020

## FEMMES DES ANNÉES 40

### Prolongation jusqu'au 4 janvier 2021

La situation sanitaire ayant rendu l'exposition *Femmes des années 40* inaccessible plus de deux mois et suite au succès qu'elle a rencontré, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère a décidé de la prolonger jusqu'au 4 janvier 2021.

La place accordée aux femmes et le regard qu'on leur porte sont autant d'enjeux qui animent aujourd'hui notre société. Loin de la postérité des hommes, les femmes et leurs actions ont souvent été oubliées ou peu valorisées, notamment dans le récit de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, qu'elles soient mères de famille, ouvrières, résistantes, juives, déportées ou collaborationnistes, les femmes ont dû se positionner, s'engager ou simplement tenter de survivre dans cette période troublée de l'Histoire.

À travers l'exposition *Femmes des années 40*, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère revient sur l'histoire des femmes iséroises des années 1940, de l'entre-deux-guerres à la Libération. Leurs parcours, leurs choix et leurs rôles sont évoqués grâce à de nombreux documents – photographies, vêtements, témoignages textuels ou filmés, produits de substitution – présentés pour la première fois. Une exposition inédite qui invite le visiteur à se plonger au cœur du quotidien des femmes des années 1940.

Avec cette prolongation, de nouveaux événements vont être proposés en écho à l'exposition pour permettre d'aborder plus largement la question des luttes féminines, d'hier et d'aujourd'hui. Cependant, compte tenu des directives gouvernementales, les événements prévus dans le cadre de la programmation estivale Côté Cour auront lieu à partir de la fin du mois d'août.



mémoire et solidarité



*En partenariat avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre*

CONTACT PRESSE  
Justine Decool :  
[justine.decool@isere.fr](mailto:justine.decool@isere.fr)

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'ISÈRE  
MAISON DES DROITS DE L'HOMME  
14, rue Hébert - 38000 Grenoble  
04 76 42 38 53 - [musee-resistance@isere.fr](mailto:musee-resistance@isere.fr)  
[www.musees.isere.fr](http://www.musees.isere.fr)



HORAIRE D'OUVERTURE  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 13h  
et de 14h à 18h  
Mardi de 13h30 à 18h  
Samedi et dimanche de 10h à 13h  
et de 14h à 18h  
Fermé les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre

**ENTRÉE GRATUITE DANS LES 11 MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE**

## EXPOSITION TEMPORAIRE



À la fin des années 1930, le déséquilibre démographique entre les hommes et les femmes hérité de la Première Guerre mondiale est à peine résorbé et la natalité est en forte baisse partout en France. Les femmes n'ont pas obtenu l'égalité civile et politique malgré leur forte implication dans l'effort de guerre entre 1914 et 1918 ou comme « chefs de famille ». Les hommes politiques cherchent à repeupler la France par une politique de soutien à la natalité et demandent aux femmes d'être des mères avant tout.

Le maréchal Pétain instaure en juillet le régime dit de Vichy après avoir signé l'armistice le 22 juin 1940. Il contribue à redéfinir le rôle de la femme dans le contexte d'un nouveau conflit mondial.

### Vivre et survivre

#### Vichy, des mères de famille avant tout

L'État français édicte une série de décrets et de lois visant à restreindre la place des femmes dans la société et à les confiner au sein du foyer. Pourtant, le manque de main-d'œuvre contraint Vichy à autoriser l'emploi des femmes. Des textes fondés sur la différence et la complémentarité des sexes tendent à « restituer la famille dans toute sa force et sa stabilité » : la femme doit procréer et assurer l'éducation des enfants, le mari diriger le foyer et subvenir aux besoins de la famille. Le régime de Vichy accroît son contrôle sur le corps féminin et œuvre contre les pratiques contraceptives et le recours à l'avortement.

#### Les hommes partent...

Largement dépendantes de leurs époux, les femmes se retrouvent seules à la mobilisation générale de 1939. Plus d'un million et demi d'hommes restent prisonniers en Allemagne suite à la signature de l'armistice. La mise en place du système de la Relève permettant le retour des prisonniers en échange d'une main-d'œuvre pour l'industrie allemande redonne aux femmes un bref espoir. Celui-ci est anéanti par l'instauration du Service du travail obligatoire en février 1943 qui ajoute à l'absence des pères celle des fils réquisitionnés ou contraints d'entrer dans la clandestinité.

#### Les « jours sans »

Suite à la signature de l'armistice, la France doit verser aux Allemands une amende journalière, des tonnes de charbon et autres denrées alimentaires. Les produits de première nécessité viennent à manquer : c'est le début des « jours sans » et le rationnement entre en vigueur le 23 septembre 1940. Le « système D » se développe, le « marché noir » devient la source principale de ravitaillement parallèle et l'usage du troc ou du vol se multiplie. À partir de 1941, des manifestations de ménagères s'organisent en zone sud pour protester contre le rationnement qui s'intensifie ; c'est pour certaines un premier acte de Résistance.

#### Collaborer

Le régime de Vichy s'engage dès octobre 1940 dans une collaboration d'État devant permettre « d'atténuer le régime d'Occupation ». Certains Français s'engagent dans des organisations collaborationnistes et les plus déterminés rejoignent l'organisation paramilitaire de la Milice française. Les industries et les grandes entreprises sont également encouragées à collaborer économiquement avec l'occupant. La biscuiterie Brun de Saint-Martin-d'Hères, dirigée par Claire Darré-Touche, embrasse pleinement la volonté du régime. Après la guerre, un cinquième des collaborateurs poursuivis sont des femmes.



## Résister et combattre

### Les pionnières

Ne supportant pas la défaite de la France, refusant l'armistice et l'idéologie du régime de Vichy, certaines femmes choisissent l'opposition clandestine et s'engagent dans le premier combat des idées (distribution de tracts et journaux, organisation de réunions secrètes, etc.). En Isère, Marie Reynoard et Marguerite Gonnet prennent la tête des mouvements Combat ou Libération-Sud dès 1941. Toutefois, moins nombreuses que les hommes, l'action des femmes a souvent été perçue comme secondaire et elles ont souvent été cantonnées à des rôles non décisionnels.

### Combattantes

Dès 1938 une loi sur la nation en guerre envisage la mobilisation des Françaises et au printemps 1940 l'armée est autorisée à recruter des femmes dans toutes les unités. Le premier Corps des volontaires françaises est créé en novembre 1940 à Londres. En 1942, suite au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord et face au manque d'hommes, le recrutement d'auxiliaires féminines s'étend. Peu nombreuses lorsque s'engage la lutte armée dans la France occupée, minoritaires dans les maquis et la plupart du temps infirmières, certaines femmes n'en sont pas moins des combattantes avérées à l'image de Gabrielle Giffard ou de Paulette Jacquier. À la Libération, des maquisardes et des femmes engagées au sein des Forces françaises libres (FFL) poursuivent l'occupant jusqu'à sa défaite.

### Résister au quotidien

Si les hommes résistants sont plutôt recrutés dans les anciens réseaux politiques, les femmes s'engagent davantage par le biais de leur milieu personnel ou professionnel. Les métiers alors traditionnellement dévolus aux femmes deviennent déterminants dans l'organisation de la lutte armée : secrétaire de mairie ayant accès aux formulaires et aux tampons ou encore infirmière se dédiant aux réseaux de résistance. Recrutées comme agent de liaison, insoupçonnables et difficilement repérables, elles transportent des denrées, des armes ou des tracts entre les maquis ou les membres d'un même réseau.

### Face aux persécutions

À partir de l'été 1942, les premières rafles de juifs sont organisées en zone nord puis en zone sud. Le sauvetage des enfants devient une priorité pour les organisations juives et non-juives, marquées par une forte présence féminine telles que la section iséroise de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), les Éclaireurs israélites de France (EIF), le Mouvement de la jeunesse sioniste (MJS) grenoblois, la Commission intermouvement auprès des évacués (CIMADE), les sœurs de Notre-Dame de Sion et la communauté religieuse rassemblée autour de l'abbé Pierre. De leur propre initiative, certaines femmes cachent et nourrissent des enfants pendant toute la guerre. En Isère, sur 123 personnes, elles sont 73 à obtenir le statut de Justes parmi les nations décerné par le mémorial de Yad Vashem en Israël.

## Les femmes déportées

Les femmes étrangères ou Françaises, « indésirables », résistantes ou juives, subissent elles aussi les affres de la Déportation. En France, elles sont internées dans les camps du régime de Vichy ou sont notamment déportées vers les camps de concentration de Ravensbrück et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Ravensbrück en Allemagne, est le principal camp de concentration qui leur est dédié. La plupart des femmes qui y sont envoyées sont des résistantes, les femmes juives étant, à partir de 1942, envoyées directement à Birkenau. En 1944, une chambre à gaz est installée à proximité des crématoriums, 5 000 à 6 000 déportées y sont tuées. De sa création en 1939 à sa libération par les Soviétiques en 1945, plus de 120 000 femmes et enfants passent par le camp, 90 000 sont assassinés.



## Les femmes et la Libération

### L'épuration



Les violences épuratoires manifestées à la Libération traduisent la volonté de la population de débarrasser rapidement le pays des traîtres des deux sexes. Dès l'été 1944, les femmes suspectées d'avoir collaboré avec les Allemands sont tondues, dénudées puis exhibées sur la place publique. Une nouvelle vague de tontes a lieu au printemps 1945, concomitamment au retour de nombreux prisonniers français suspectant l'adultère. Le nombre de divorces explose entre 1945 et 1948 et leurs jugements sont favorables aux hommes. Dès l'été 1944, des femmes sont condamnées par les commissions d'épuration mises en place pour enquêter sur les actes de collaboration. Les mères des quelque 100 000 enfants nés de relations franco-allemandes sont immédiatement punies pour leur comportement mais, avec leurs enfants, elles connaissent surtout l'opprobre après-guerre.

### En quête de reconnaissance ?



À la Libération, la question du droit de vote des femmes n'est pas abordée au sein du programme établi par le Conseil national de la Résistance. Malgré tout, l'ordonnance signée par le général de Gaulle pour le Comité français de libération nationale en 1944 leur accorde ce droit : « *les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes* ». Les Françaises votent pour la première fois le 29 avril 1945 et trente-trois femmes, sur 586 députés, entrent à l'Assemblée constituante.

Le grand chantier juridique et administratif ouvert à la Libération afin que soit reconnu l'engagement des Français dans la Résistance laisse largement les femmes de côté. Les actions armées de la Résistance auxquelles elles ont plus faiblement participé ont été davantage valorisées. Elles sont alors peu nombreuses à se sentir légitimes pour faire reconnaître leurs actions. Absentes des plaques de rues et des monuments commémoratifs, les femmes bénéficient d'une reconnaissance tardive : à Grenoble l'avenue Marie Reynoard est la première à être nommée en l'honneur d'une résistante en 1968, alors que Marguerite Gonnet n'est honorée qu'en 2014. En 2015, l'entrée de deux résistantes au Panthéon, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz puis, en 2018, de Simone Veil, ministre et ancienne déportée, participe au rééquilibrage mémoriel.

## La Libération a-t-elle libéré les femmes ?



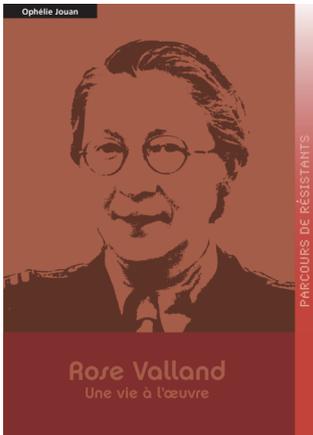
Les gouvernements de la Libération n'accordent pas de droits nouveaux aux femmes au-delà de celui de voter. Les lois interdisant l'avortement et la contraception sont maintenues afin de reconstruire et de repeupler le pays après deux conflits mondiaux. La création clandestine du premier centre du planning familial a lieu à Grenoble le 10 juin 1961 alors que la contraception n'est légalisée qu'à partir de décembre 1967 par la loi Neuwirth. Le Code civil français reste profondément inégalitaire et ce n'est qu'en juillet 1965 que les femmes obtiennent le droit d'ouvrir un compte en banque sans le consentement de leur mari.

Le Mouvement de libération des femmes émerge dans les remous de mai 1968. Cette deuxième vague féministe est marquée par des revendications centrées sur la question du corps, de la sexualité et du refus de toute forme de violence faite aux femmes. L'avortement est finalement dépenalisé par la loi Veil le 19 janvier 1975.

En 1982, la journée internationale des femmes du 8 mars est célébrée pour la première fois officiellement à l'instigation d'Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme entre 1981 et 1986.

En 2017, le mouvement #metoo amène dans le débat public la question du harcèlement et des violences faites aux femmes, amorçant peut-être une troisième vague dans le combat des femmes pour l'égalité et la liberté.

## PUBLICATIONS

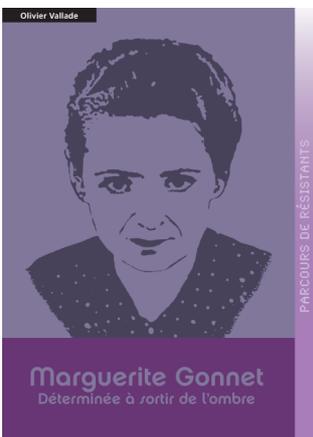


### *Rose Valland* *Une vie à l'œuvre* Par Ophélie Jouan

Originaire de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Rose Valland intègre le Musée du Jeu de Paume en 1932, utilisé comme lieu de transit des œuvres d'art spoliées par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Infiltrée, elle relève minutieusement les informations sur la destination des œuvres et renseigne les résistants sur les convois transportant des œuvres afin qu'ils soient épargnés lors des sabotages. Ce travail permettra la restitution de 60 000 œuvres spoliées dès 1945.

*Rose Valland. Une vie à l'œuvre*, Ophélie Jouan, coll. Parcours de résistants, 12 €

Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre de l'exposition *Rose Valland. En quête de l'art spolié*, présentée du 5 novembre 2019 au 27 avril 2020, au Musée dauphinois



### *Marguerite Gonnet* *Déterminée à sortir de l'ombre* Par Olivier vallade

Mère de neuf enfants et épouse d'un notable grenoblois, Marguerite Gonnet dite La Cousine est la première responsable du mouvement Libération Sud pour l'Isère. Arrêtée en avril 1942, elle est transférée et jugée à Lyon par un tribunal militaire. Aussitôt libérée, compte tenu de sa situation familiale, elle ne renonce pas pour autant à ses activités de résistante. À la Libération, elle siège à la Cour de justice et à la Chambre civique dans le cadre de l'épuration, ainsi qu'au Comité départemental de libération nationale.

*Marguerite Gonnet. Déterminée à sortir de l'ombre*, Olivier Vallade, coll. Parcours de résistants, 12 €

## VISUELS À DISPOSITION DE LA PRESSE



1. Affiche de l'Union française pour le suffrage des femmes, 1925, Paris.  
© Coll. Archives départementales de l'Isère



2. Tract de l'Union du comité des femmes de France (UCFF), Grenoble, 1943.  
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère



3. Affiche de propagande nataliste du régime de Vichy  
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain, Nantua



4. Ouvrière au travail à l'usine de la Viscose, Grenoble, année 1940.  
© Coll. Musée de la Viscose



5. Filles en cours de couture à l'école ménagère de l'usine de la Viscose, Echirolles, 1942.  
© Coll. Musée de la Viscose



6. Robe réalisée à partir de linge de maison, Les Avenières (Isère), vers 1942. © Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation, Département de l'Isère



7. Tract du Comité des femmes de France appelant à la mobilisation générale pour protester contre le ravitaillement.  
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère



8. Portrait et profil de Simone Waro, milicienne iséroise, pris lors de son arrestation, 12 mai 1945.  
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère



9. Marguerite Gonnet, résistante, années 1940.  
© Fonds Marguerite Gonnet



10. Portrait des infirmières de l'hôpital de la Résistance, Saint-Hilaire du Touvet, années 1940.  
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère



11. Membres du Mouvement de jeunesse sioniste, de gauche à droite : Erna Einhorn, Théa Epstein et Fanya Ewencyk, Grenoble, 1944.  
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère



12. Gabrielle Giffard du Groupe Franc Merlin en tenue militaire au défilé du 14 juillet 1944, place du château à Vizille.  
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère



13. Menu préparé par la famille de Jeanne Garraud à son retour de Déportation, 1945.  
© Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère



14. Femme tondu pour fait de collaboration, sur la pancarte est inscrit « J'ai sali ma patrie et la famille avec le Boche », la Côte-Saint-André, 1944.  
© coll. Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère



15. Élise Grappe à la tribune lors d'une manifestation contre la réforme de la V<sup>e</sup> République, Grenoble, automne 1958.  
© Fonds Jean-Jacques Grappe



16. Manifestation pour le droit à l'avortement, Grenoble, 8 mai 1973.  
© Coll. Dauphiné libéré

## MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'ISÈRE



Initié il y a plus de cinquante ans par d'anciens résistants, déportés et des enseignants, conçu dans un esprit pédagogique et de transmission, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère est un musée d'histoire et de société. En 1994, il devient départemental et s'installe 14, rue Hébert à Grenoble. Il s'appuie sur les réalités et les événements locaux pour retranscrire l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans une muséographie résolument moderne. Il restitue dans leur chronologie, les causes et les conséquences du conflit. Il permet aussi de comprendre comment et à partir de quels choix individuels est née la Résistance. Il souligne l'ampleur des souffrances et des sacrifices de ceux qui se sont engagés pour permettre le retour de la République et de ses valeurs. Au-delà, le musée interroge le visiteur sur le caractère intemporel de leur combat et sur les enseignements que notre société peut tirer de l'histoire.

### Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère...

Un **bâtiment** de 1 100 m<sup>2</sup> dont plus de 700 m<sup>2</sup> d'espaces de présentation répartis sur 3 niveaux, Plus de 40 **expositions temporaires**, avec en moyenne 2 expositions par an, plus de 50 **publications** éditées depuis 1994, un **centre de documentation** ouvert à tous sur rendez-vous, une **offre éducative** variée, une **programmation culturelle** riche et plurielle, proposée à tous les publics, enfin, c'est le fruit de la **société civile**. Les fondateurs se sont rassemblés au sein de l'association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation, qui continue de vivre aux côtés du musée.

### Le réseau des musées départementaux

Avec une présence forte sur le territoire grâce à l'implantation de ses musées départementaux accessibles gratuitement, la politique patrimoniale du Département de l'Isère vise à mettre à disposition des publics tous les types de patrimoines (historique, archéologique, artistique, ethnographique...) sous les formes les plus diverses. Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère - Grenoble fait partie du réseau des dix, bientôt onze, musées du Département de l'Isère.

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE VOUS OUVRE  
GRATUITEMENT LES PORTES DES **11 MUSÉES**  
DE SON RÉSEAU. DÉCOUVREZ-LES :

isère  
LE DÉPARTEMENT

MAISON BERGÈS  
VILLARD-BONNOT

MUSÉE  
CHAMPOLLION  
VIF (OUVERTURE 2020)

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE  
ET DE LA DÉPORTATION DE L'ISÈRE  
GRENOBLE

MUSÉE DE  
L'ANCIEN EVÊCHE  
GRENOBLE

MUSÉE  
DAUPHINOIS  
GRENOBLE

MUSÉE DE LA  
RÉVOLUTION FRANÇAISE  
DOMAINE DE VIZILLE

MUSÉE ARCADAS  
EN CHARTREUSE  
SAINT-HUGUES

MUSÉE  
HEBERT  
LA TRONCHE

MUSÉE DE  
SAINT-ANTOINE  
L'ABBAYE

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE  
SAINT-LAURENT  
GRENOBLE

MUSÉE  
HECTOR-BERLIOZ  
LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ

## INFORMATIONS PRATIQUES

### EXPOSITION

*Femmes des années 40*

### DATES

Prolongée jusqu'au 4 janvier 2021

### LIEU

#### Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Maison des Droits de l'Homme

14, rue Hébert 38000 Grenoble

04 76 42 38 53

[musee-resistance@isere.fr](mailto:musee-resistance@isere.fr)

### CONDITIONS DE VISITE

Lundi – vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Mardi de 13h30 à 18h

Samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

Fermé les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre

**Entrée gratuite**

### PRÉPARATION DE L'EXPOSITION

Direction : Alice Buffet

Documentation et collection : Antoine Musy et Clarisse Nadjar-Arthaud (stagiaire)

Gestion administrative et financière : Aveline Bonnet, Françoise Scandela et Mauricette Simon

Communication, programmation et médiation culturelle : Justine Decool et Claire-Marie

Derache (stagiaire)

Accueil du public : Nathalie Bruneau, Alizée Buisson, Catherine Prévost, Nahéma Roche, David Vallier

Dossier pédagogique : Gil Emprin et Valérie Pestre, professeurs-relais, enseignants d'histoire-géographie

Photographies, numérisation : Denis Vinçon (Musée dauphinois), Jean-Paul Guillet (Archives départementales)

Montages audiovisuels : Jean-Max Denis (Musée dauphinois)

Scénographie : InclusitDesign - Magali Seux et Héroïse Thizy-Fayolle

Design graphique : Jérôme Foubert

Impressions pour l'exposition : Bruno Chevillote

Réalisation technique : équipe technique du Musée dauphinois (Thierry Baga, Pierre-Alain

Briol, Jean-Pierre Cotte, Dorian Jodin, Daniel Pelloux, Teddy Robert, Kévin Moreau)

Surveillance des espaces : SGI, Nordine Hannouf, chef d'équipe

Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère est un service de la direction de la culture et du patrimoine du Département de l'Isère, placé sous la direction d'Aymeric Perroy.